

Infantry. D'autres modifications de l'Infanterie royale du Canada comprennent le changement d'appellation des deux bataillons de fusiliers canadiens qui constitueront dorénavant le 1^{er} et le 2^e bataillons du *Queen's Own Rifles of Canada*, et des deux bataillons canadiens des Highlands, qui portent maintenant la désignation de 1^{er} et 2^e bataillons du *Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada*. Les bataillons de milice du *Queen's Own Rifles of Canada* et du *Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada* sont devenus les 3^e bataillons de ces deux régiments. En ce qui concerne l'Artillerie royale canadienne, les 79^e et 81^e régiments de campagne sont devenus les 3^e et 4^e régiments, *Royal Canadian Horse Artillery*; d'autres changements ont consisté à modifier les numéros d'identité de certaines formations ou unités, pour les faire correspondre à l'ordre de bataille de la 1^{ère} division canadienne d'infanterie.

Opérations, 1953-1954.—En Corée, le 3^e bataillon du *Royal Canadian Regiment* a engagé en combat serré, dans la nuit du 2 au 3 mai 1953, des unités ennemies qui tentaient de s'emparer de ses positions. Après la signature de la trêve en juillet 1953, la 25^e brigade d'infanterie canadienne est restée en Corée en tant que partie intégrante de la 1^{ère} division du Commonwealth à des fins d'instruction et pour participer au service de garde. Le deuxième programme de relève était en grande partie achevé lors de la signature de la trêve. Le 21 avril 1953, le brigadier J. V. Allard a succédé au brigadier M. P. Bogert à la tête de la brigade.

En ce qui concerne les obligations de nature militaire que le Traité de l'Atlantique-Nord impose au Canada, le 27^e groupe de brigade de l'infanterie canadienne a continué de servir en Allemagne jusqu'en novembre 1953, pour être remplacé alors par le 1^{er} groupe de brigade de l'infanterie canadienne. La première brigade s'est installée dans quatre nouveaux camps récemment aménagés dans la région de Scest, en Allemagne de l'Ouest. Les troupes canadiennes ont continué de prendre part aux exercices d'entraînement avec les autres effectifs de l'OTAN.

Les forces d'attaque mobiles dont le rôle est important pour la défense du Canada et qui se composent d'infanterie, d'unités d'appui et d'un contingent du C.A.R.C., ont poursuivi leurs préparatifs devant les mettre en mesure de faire face avec succès à d'éventuelles invasions ennemies aéroportées de petite envergure. Les bataillons formant le contingent d'infanterie, soit les 1^{ers} bataillons du *Royal Canadian Regiment*, du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* et du *Royal 22^e Régiment* ont tous acquis en Corée une expérience précieuse du combat. Certaines formations des troupes d'attaque mobiles ont exécuté, au cours de l'été et de l'hiver, deux séries de manœuvres importantes. En janvier et février, l'exercice *Hot Dog II*, réalisé dans les régions sub-arctiques de l'Ouest, a permis d'acquérir de l'expérience en ce qui concerne les mouvements et tactiques, à l'échelon du bataillon, appropriés à l'hiver arctique. En février, l'exercice *Loup-Garou* a servi à l'instruction de groupes à l'échelle du bataillon dans les régions subarctiques de l'Est; l'instruction a comporté des manœuvres d'aéroportage exécutées en collaboration étroite avec le C.A.R.C. Avant cet exercice, les contingents participants de l'Armée ont suivi des cours de théorie sur le grand nord et ont exécuté, dans la région de Fort-Churchill, des manœuvres préparatoires auxquelles on a donné la désignation d'exercice *Prairie-Beaver I*.

Instruction.—La formation du personnel de l'Active et de la Milice relève des officiers généraux des cinq régions militaires, sous l'égide de la division appropriée du quartier général de l'Armée de terre.